

Assemblée Générale Ordinaire du 26 avril 2023

Modalités de mise à disposition des documents préparatoires

L'Assemblée Générale Ordinaire de Chargeurs se tiendra le :
Mercredi 26 avril 2023 à 10 h 30
A l'Apostrophe
83 avenue Marceau – 75116 Paris – France

L'avis de réunion prévu par l'article R.225-73 du Code de commerce, comportant l'ordre du jour, le projet des résolutions et les principales modalités de participation, de vote et d'exercice des droits des actionnaires a été publié au Bulletin d'Annonces Légales Obligatoires (BALO) n°35 du 22 mars 2023. L'avis de convocation a été publié au BALO du 5 avril 2023.

Les informations visées à l'article R.225-73-1 du Code de commerce sont consultables sur le site internet de la société (rubrique Assemblées Générales).

Les documents prévus par l'article R.225-83 du Code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'assemblée conformément aux dispositions réglementaires applicables.